

B.T.S.A

Technologies Végétales

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole, option "Technologies Végétales" sanctionne une formation supérieure courte spécialisée qui atteste d'une qualification professionnelle.

■ **Spécialités**
Agronomie et Systèmes de Cultures"

Admission

Exclusivement sur dossier pour les titulaires du B.T.A. ou du Baccalauréat.

Procédure d'inscription : connectez-vous sur le site

www.admission-postbac.fr

Organisation des études - évaluation de la Formation et délivrance du diplôme

■ La formation :

D'une durée de deux ans, est organisée en modules et structurée en quatre domaines (cf. annexe au verso).

Les trois premiers domaines (D1 - D2 - D3) recouvrent globalement la "formation générale".

Le quatrième domaine (D4) est spécifique à l'option et caractérise l'Établissement et son environnement professionnel.

■ Présence aux cours et aux évaluations en cours de formation :

La présence aux cours est obligatoire.
Le contrôle en cours de formation effectué par épreuves certificatives est soumis aux mêmes règles que l'examen final.

■ Évaluation et délivrance du diplôme :

Le diplôme s'obtient :

► pour 50%, sous la forme du contrôle en cours de formation, assuré par les formateurs pendant les deux ans et supervisé par un jury permanent extérieur épreuves du 2ème groupe ,

► pour 50%, sous la forme de trois épreuves organisées en fin de formation épreuves du 1er groupe :

1 épreuve écrite de 4 heures : expression française et culture socio-économique coef. 5

1 épreuve professionnelle interdisciplinaire écrite et orale coef. 7

1 épreuve orale sur le rapport de stage coef. 8

Débouchés et poursuite des études

■ Les débouchés :

- Technicien d'expérimentation
- Responsable d'une unité d'approvisionnement, d'un silo, d'une station d'expérimentation
- Technico-commercial (semences, phytosanitaires)

- Conseiller spécialisé en technologies végétales
- Chef de cultures ou d'exploitation
- Technicien en sélection végétale

■ Les poursuites d'études :

- Licences Professionnelles,
- Certificats de spécialisation ou BTSA en 1 an pour obtenir une double compétence,
- Formation d'Ingénieurs [après admission dans une classe post-BTS qui prépare en un an aux concours d'entrée aux ENSA et ENITA]
- Formations universitaires, etc.

📍 Orientation de l'Agriculture locale

- Maïs - Productions fourragères - kiwis, productions légumières
- Palmipèdes gras [oies, canards] - volailles à rôtir - bovins viande et lait

📍 Productions de l'Établissement

- Maïs-fourrages
- Bovins-viande

B.T.S.A. TV**D1 – traitement des données et informatique**D 1.1 – Mathématiques appliquées
Statistiques

70 h

D 1.2 – Informatique

50 h

120 h

D2 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

D 2.1 – Langues vivantes (anglais ou espagnol)

120 h

D 2.2 – Techniques d'expression communication,
animation et documentation

180 h

300 h

D3 – Environnement de l'entreprise ou de l'exploitationD 3.1 – Économie générale et
droit du travail

90 h

D 3.2 – Politique des produc-
tions végétales

40 h

D 3.3 – Organisation de
l'entreprise

80 h

210 h

D4 - Enseignements scientifiques et techniques - modules spécifiques de l'optionD 4.1 – Agro-éco-systèmes
et environnement

60 h

D 4.2 -Bio-climatologie
Agro-météorologie

30 h

D 4.3 – Méthodes expéri-
mentales

60 h

150 h

Modules de spécialité

D4.41 – La plante dans l'agro-système 140 h

D4.42 – Le sol 180 h

D4.43 – Itinéraires techniques 130 h

D4.44 – Systèmes de cultures 140 h

D4.45 – Filière de commercialisation 50 h

640 h

Module d'initiative locale (agriculture biologique, motivation et projet professionnel)120 h

Éducation physique et sportive100 h

12 à 16 semaines de stage – mise à niveau (potentiel de 60 heures)

TOTAL : 1 840 heures